



# SERGEAC

## Bulletin municipal

2022





Sergeacoises, Sergeacois,

Au nom de tout le conseil municipal je vous adresse tous mes vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs pour vous, vos familles et vos proches.

Avec l'équipe municipale, nous serons heureux de vous retrouver en janvier pour notre cérémonie des vœux et la traditionnelle galette du comité des fêtes. C'est la première fois en trois ans que nous allons pouvoir nous réunir pour partager ce moment. Nous ferons le point ensemble des travaux qui ont été menés sur notre commune.

Sergeac adhère désormais à panneau pocket, téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone pour avoir les alertes et informations de votre commune mais aussi de la communauté de communes, des communes voisines, de la gendarmerie....

Malgré un contexte économique difficile et le Covid toujours présent, nous avons espoir de retrouver tous nos moments de convivialité durant l'année 2023.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et une nouvelle fois de très belles fêtes de fin d'année.

Le maire et l'équipe municipale

# Ordures ménagères

Nous constatons toujours des incivilités autour des containers.

Un rappel, les cartons volumineux doivent être portés en déchetterie ou pliés et mis dans le container jaune. Le tri doit être mis en vrac et non en sac.

Merci d'y mettre de la bonne volonté pour le bien de tous.

## Déchetterie de Montignac

### À la déchetterie de Montignac, j'emmène et je dépose :

Les huiles de vidanges usagées, les batteries de voiture, les néons et les ampoules basses tensions dites « d'économie d'énergie », le polystyrène, les huiles de cuisine, les piles, les télévisions, tube et écran plat, ordinateurs, imprimantes, magnétoscopes..., les gravats, les briques, les parpaings, les tuiles, le plâtre, la ferraille, fer acier aluminium, les cartons ondulés, le papier kraft, les cartons d'emballage, les objets divers non recyclables (aspirateur, électroménager...), les sommiers, matelas, canapé, les meubles en bois, bois traités, contreplaqué...et aussi...peinture, solvant, produits phytosanitaires, produits toxiques, acides, radiographies...

### Les déchets végétaux

ils sont transformés sur la plateforme de compostage de la borne 120. Le compost obtenu est redistribué gratuitement aux particuliers.

### Infos pratiques

Les combes (route de Sarlat) - 24290 Montignac-Lascaux - 05.53.51.60.82

### Ouverture

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Jeudi : 8h30-12h

Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

### Pour en savoir plus

[www.sictom-perigord-noir.fr](http://www.sictom-perigord-noir.fr)

## Brûlage des déchets de jardin

Nous rappelons qu'il est **interdit de brûler du 1er Mars au 30 Septembre**.

Le brûlage des végétaux par les particuliers est **toléré entre le 01 octobre et le dernier jour de février**.

Le brûlage doit être précédé d'**une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation**.

Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie

## Assainissement

### RAPPEL POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nous comptons sur vous pour ne plus jeter les lingettes dans les WC et canalisations. Merci de les mettre dans les sacs noirs car elles vont directement dans la station d'épuration et causent de gros dégâts.



©Freepik

## ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS (+ DE 60 ANS)

**cias**  
centre intercommunal  
d'action sociale

Vallée  
de l'*Homme*

Communauté  
de Communes  
**Bastides  
Dordogne  
Périgord**

POUR APPRENDRE À FAIRE SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES  
(CAF - IMPÔTS - ETC) ET CONNAÎTRE LES NOUVEAUX MOYENS DE  
COMMUNICATION !

SUR  
INSCRIPTION  
DES MAINTENANT

GRATUIT

2 NIVEAUX  
(DURÉE 1H30)

- Niveau NOVICES
- Niveau INITIES

### LIEUX DES ATELIERS

#### LES EYZIES (JEUDI)

*Au siège de la  
Communauté de Communes*

#### ROUFFIGNAC (MERCREDI)

*Derrière l'Office de tourisme*

#### MONTIGNAC (MERCREDI)

*À la salle multimédia de  
l'Amicale Laïque,  
Terrasse de l'Amitié*

#### LE BUGUE (JEUDI)

*A la Médiathèque*

### CONTACTS :

- Votre C.I.A.S
- Votre MAIRIE
- Votre ANIMATEUR  
NUMERIQUE au  
**06.38.78.62.86**

**cnsa**  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Aquitaine

**enedis** SÉCURITÉ  
SOCIALE  
INDÉPENDANTS

**msa** santé  
famille  
retraite  
services

**Dordogne**  
PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

## Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<p><b>FORMATION,          EMPLOI, RETRAITE</b></p> 		<p><b>SANTÉ</b></p> 
	<p><b>ÉTAT CIVIL          ET FAMILLE</b></p> 	
<p><b>JUSTICE</b></p> 	<p><b>BUDGET</b></p> 	<p><b>LOGEMENT, MOBILITÉ          ET COURRIER</b></p> 

**PROCHE DE VOUS,**

**PROCHE DE CHEZ VOUS**

 France service Le Bugue  
 Rue du Jardin Public,  
 24260 LE BUGUE  
 Tél : 05.64.13.17.25

 France service Montignac  
 Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos  
 24290 MONTIGNAC  
 Tél : 05.53.51.79.90



**CONTACT**

**05 53 45 44 62**

[perigordnoir-renov.fr](http://perigordnoir-renov.fr)



# Service public gratuit pour la rénovation de l'habitat en Périgord noir \*

\* Service organisé par votre communauté de communes



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### VOUS VENDEZ UNE MAISON ?

Pour l'acte de vente vous devrez fournir au notaire un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif de moins de 3 ans. Ce diagnostic est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). L'acheteur pourra ainsi être informé de l'état de l'installation.

En cas de non conformité, il aura l'obligation de faire les travaux dans un délai de 1 an après son achat.

### CONTACTEZ LE SPANC POUR PLUS DE CONSEILS

Service Public d'assainissement non collectif (SPANC)

**Secteur Montignac** : 05 53 51 70 72

**Secteur Le Bugue - Les Eyzies - Rouffignac** : 05 53 35 05 43



## Vélo route voie verte

En France, 45% des trajets effectués en voiture font moins de 5 kilomètres, 60% d'entre eux sont des déplacements entre le domicile et le travail.

Sur la vallée de la Vézère les chiffres sont les mêmes, cependant les routes, étroites et sinueuses, ne sont pas toujours adaptées à la pratique du vélo. Une VéloRoute Voie Verte, implantée dans des zones sécurisées et sans fort dénivelé, facilite et incite à la pratique du vélo.

La VéloRoute Voie Verte de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (50km), de Limeuil à Aubas, et rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes nationales situées aux deux extrémités (La Flow Vélo au nord et la V91, vallée de la Dordogne, au sud).

Un premier tronçon reliant Les Eyzies à St Chamassy constitue ainsi la première tranche de ce projet global.

Le tracé de la VéloRoute Voie Verte est issu de la volonté de venir s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants type chemins ruraux mais également des anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière qui était alors une voie de communication importante pour la vallée. Seulement 3,5 km de l'itinéraire sont en création.

Les travaux de voirie et d'aménagement ont été engagés en avril 2022. Le calendrier tient compte la saison estivale afin que cette saison touristique ne soit pas impactée. Ils seront terminés au printemps 2023. Quant à la passerelle, elle sera finalisée au cours de l'automne 2023.

L'itinéraire sera partiellement ouvert pour la saison estivale de 2023 (Les Eyzies-Le Bugue).

L'ouverture complète est prévue pour l'automne 2023.



## Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

*L'ABC, qu'est-ce que c'est ?*

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire défini, en l'occurrence celui de la Vallée de l'Homme. Le but est de mieux connaître la biodiversité présente, afin de pouvoir la préserver. Les élus, les agents techniques, des citoyens, les associations ainsi que les enfants du territoire sont impliqués et formés. L'ABC permet de réunir et de fédérer autour d'un enjeu commun : la protection de la biodiversité.

*Des inventaires de terrain*

La CCVH travaille avec des naturalistes pour recenser et inventorier la faune et la flore au cours des quatre saisons, entre mars 2022 et juin 2023. Cela permettra d'homogénéiser et d'augmenter les connaissances du territoire. Grâce à ce travail, une cartographie des enjeux liés à la biodiversité sera réalisée. Cela sera utile pour les intégrer dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire.

Ainsi, plus qu'un simple inventaire, l'ABC est un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité. C'est aussi un outil formidable pour mieux découvrir ce qui nous entoure.



## *Citoyens, participez aux inventaires de l'atlas !*

Expert ou non, tout le monde est le bienvenu pour enrichir les connaissances compilées dans l'atlas. Un groupe Facebook « Atlas de la Biodiversité Communale en vallée de l'Homme » a été créé spécialement à cet effet. N'hésitez pas à y partager vos découvertes et observations, qu'elles viennent du fond de votre jardin ou de vos balades (ou juste regarder pour le plaisir des yeux).

## *Des animations à venir au printemps*

Au cours du printemps 2023, de nombreuses animations auront lieu un peu partout sur le territoire de l'intercommunalité pour vous permettre de découvrir la richesse de ce patrimoine naturel qui nous entoure. Restez à l'écoute !

Pour en savoir plus sur l'Atlas de la Biodiversité, rendez-vous sur le site internet de la CC Vallée de l'Homme.



## Publicité, vers une mise en conformité

### *La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages*

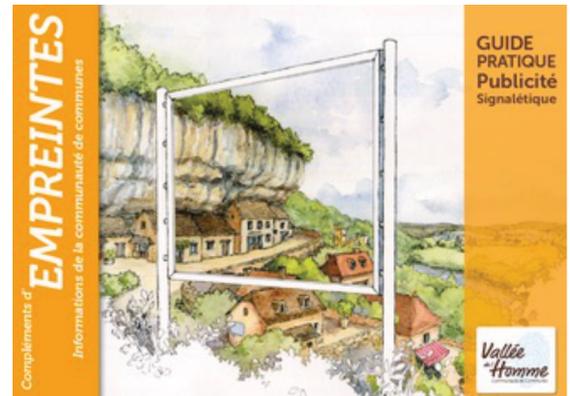
Trop de panneaux au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, pose des problèmes de sécurité routière et la multiplicité des supports publicitaires nuit à la lisibilité de l'information.

En 2020, la communauté de communes a élaboré un règlement local de publicité qui précise les règles en la matière. Ce règlement s'appuie sur la réglementation nationale en vigueur depuis 2015.

Dans un premier temps, la communauté de communes a mis en place les outils nécessaires pour informer sur ce sujet complexe.

### *Communication et pédagogie*

Un guide pratique de la publicité, a valeur pédagogique, a été diffusé sur les communes pour que les professionnels s'approprient les règles. Ce guide définit les différents supports publicitaires, explicite la réglementation dans les différents secteurs, indique les règles à appliquer et les autorisations à demander pour l'implantation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne.



Après deux ans, le constat suivant s'impose : les panneaux non autorisés n'ont pas été retirés, de nouveaux panneaux sont continuellement installés sans autorisation.

### *Phase de concertation active*

Au début de l'année, les services de l'Etat, ont alerté les élus sur cette problématique, demandant d'agir dès à présent plus fermement.

Une campagne de mise en conformité de la publicité est donc lancée depuis le printemps. Peu à peu l'intégralité des communes de la communauté de communes seront visitées par les services compétents.

Les différentes étapes :

- les annonceurs ou propriétaires des panneaux en infraction recensés seront identifiés et contactés par mail : demande de mise en conformité ou de retrait du panneau

- un contact téléphonique permettra d'expliquer la règle en matière de publicité si nécessaire
- sans réaction du professionnel, la procédure administrative de mise en demeure sera engagée.

Pour en savoir plus consulter le site [cc-valleedelhomme.fr](http://cc-valleedelhomme.fr) rubrique publicité.

## Infos utiles

### Règles de tonte

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

Les horaires autorisés de tonte de pelouse :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h et de 15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

[Merci de respecter ces horaires.](#)

### Vigilance incendie

Après 3 ans de sécheresse, le risque incendie est très présent. Il est donc recommandé à chaque propriétaire de nettoyer ses sous-bois pour éviter tous risques.

# SIVOS de la Vallée de la Vézère

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
La Chapelle Aubareil – Sergeac – Thonac – Valojoux



## Les compétences du SIVOS

- Gestion et fonctionnement des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal :
  - Achats liés aux activités pédagogiques des enfants (mobilier, fournitures scolaires, livres, matériel informatique ...).
  - Prise en charge des factures liées au fonctionnement des écoles (énergies, téléphonie, maintenance...)
- Gestion de la restauration scolaire,  
Les cantinières, sous couvert de la Présidente établissent les menus, effectuent les commandes et préparent les menus.
- Organisation du transport scolaire sous la Tutelle de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le transport est assuré gratuitement, les cartes de transports sont obligatoires pour tout enfant fréquentant la navette, même occasionnellement.

## Les membres du SIVOS

Le SIVOS réunit les élus des communes membres adhérentes, il est composé pour le mandat 2020/2026 des délégués suivants :

Commune	Titulaires	Suppléants
La chapelle Aubareil	Laure RAFFIER Agnès DUBOIS	Sylvie PAOLI Ophélie DELLAC
Sergeac	Pierrette BLEMONT Sylvie VANAEIST	Isabelle CASTANET Jérémie ROUGIER
Thonac	Magali TERUEL (vice-présidente) Guillaume ARCHAMBEAU	Harold ECLAIRCY Cyril CERF
Valojoux	Mireille CALVO (Présidente) Peggy GALLO	Martine DERENNE Odile ROUX

## Le personnel du SIVOS

### Le Service Administratif

Secrétaire : Mme Rizzi Eve-Marie

### L'équipe dans les écoles

#### • A la cantine

Nos cantinières préparent elles-mêmes les repas chaque jour, ce qui évite le transport des aliments transformés. Le SIVOS s'attache à faire travailler le plus possible les producteurs et commerçants locaux. De plus, actuellement deux fois par mois, le repas est entièrement préparé avec des produits issus de l'agriculture biologique, et une fois par semaine est servi un repas végétarien conformément à la loi EGALIM. **Cantine de Thonac** : cantinière Françoise Le Melledo, personnel encadrant : Colette Lobet, Isabelle Burgos  
**Cantine La Chapelle** : cantinière Sophie Huleux, personnel encadrant : Vanessa Duquerroy, Maryse Delmond

#### • A l'école

A l'école de Thonac : Isabelle Burgos ATSEM

Entretien des locaux : Isabelle Burgos et Françoise Le Melledo

A l'école de La Chapelle : entretien des locaux Maryse Delmond et Vanessa Duquerroy

Animations bibliothèque dans les 2 écoles: Mélanie Mandagout

Le transport : Maryse Delmond

### Les enseignants :

#### **Ecole Maternelle de Thonac**

Sylvine BUCQUET : directrice, accueille les TPS, PS, MS et GS.

Florence ARGELIES, accueille les CP et CE1.

#### **Ecole Primaire de La chapelle Aubareil**

Arnaud FERRET : directeur, accueille les CM1 et CM2

Carole PESENTI : accueille les CE1 et CE2.

Effectifs des écoles : 79 élèves

École de La Chapelle : 39 élèves / École de Thonac : 30 élèves

Restauration scolaire : 76 enfants mangent à la cantine

La Chapelle : 39 enfants / Thonac : 37 enfants

Transport scolaire : 44 enfants prennent le car.

Participation des communes en 2022 :

La participation globale est de 183 000 € pour les 4 communes.

## Les arts du cirque à l'école de Thonac (Mars-Avril-Mai 2022)

Les élèves de l'école de Thonac ont participé à des séances de cirque encadrées par un intervenant de l'école de cirque CUCICO.

Nous avons appris à jongler avec des foulards, à manipuler les assiettes chinoises et à réaliser des pyramides humaines.



## Projet piscine (Avril-Mai-Juin 2022)

Les élèves de GS-CP de l'école de Thonac ont participé à un cycle piscine de 6 séances à la piscine du camping « Le Paradis » à Saint Léon-sur-Vézère.



## Au Parc du Bournat (Juin 2022)



L'école de Thonac s'est rendue au parc du Bournat pour la sortie de fin d'année.

Nous avons participé à un atelier « découverte des animaux de la ferme » puis nous avons bien profité de toutes les attractions du parc !

## Nouveaux jeux dans le pré



Dans le pré de l'école, 2 nouvelles structures en bois ont été installées. Les enfants ont beaucoup apprécié et en profitent pendant les récréations ! Merci au S.I.V.O.S. de la Vallée de la Vézère !



# Ecole de La Chapelle Aubareil



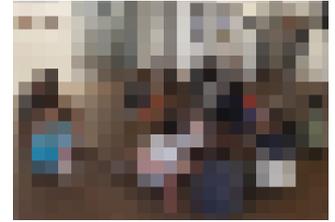
## Fin d'année scolaire 2021-2022...

Suite à un projet autour de la photo, nous sommes allés faire des ateliers et visiter la Gare Robert Doisneau à Carlux. Nous avons aussi visité le

Château de Fénelon.



Le 5 juillet, nous avons effectué une sortie avec les deux écoles au Bournat. Les CE1 ont découvert l'école d'autrefois alors que les plus grands ont fait l'atelier sténopé. Tous ont profité des attractions du parc. C'était une chouette journée !



## Nos activités sportives durant l'année : Biathlon, Rugby, Cirque...



## Animation sur l'eau



Le mardi 20 septembre, nous avons eu une animation sur le thème de l'eau. Nous sommes allés au bord du Turançon à Valojoux et l'après-midi les animateurs du syndicat mixte du bassin versant de la Vézère sont venus en classe pour observer ce que nous avons pêché.

Ils nous ont également sensibilisés à la faune du ruisseau et l'importance de préserver ce milieu naturel riche et fragile.

Ensuite, nous avons rédigé un article de presse en imaginant une menace et qui a été publié lors de la Grande Fête des Sites de France.



# Festivités à Sergeac



Fêtes de Pâques



Cérémonie du 08 mai



Vainqueurs du tournoi enfants





# Groupe du Mexique sur le site de Castel-Merle



# Cérémonie du 11 novembre



La commune de Sergeac a participé à un atelier MENAGE SAIN au siège de la Communauté de commune de la vallée de l'homme le 5 octobre de cette année.

Il en est ressorti qu'il faut un changement des pratiques et des produits utilisés pour la préservation de la santé de tous.

A l'issu de cet atelier la commune de Sergeac a signé la chartre du « nettoyage sain » avec l'association habitat santé environnement (HSEN)



## *Nettoyage*

## *Sain*



[www.hsen.org](http://www.hsen.org)

# Collecte pour l'Ukraine

La commune de Sergeac remercie tous les généreux donateurs pour la collecte organisée par le département.



# Colis personnes âgées 2021



# Panneau pocket

Dorénavant pour toutes informations sur la commune, la mairie vous offre l'application mobile PANNEAUPOCKET, l'actualité de votre commune en temps réel.



# Travaux

Réfection de la toiture du lavoir.



## **Naissance :**

- Lyllia WAECHTER le 16/02/2022

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à Lyllia.

## **Mariage :**

- Juliane WIESE et Servann HEROU le 21/05/2022

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

## **Décès :**

- Noé ROUGIER le 15 avril 2022
- Claude MOURNEAU le 22 septembre 2022
- Jean-Pierre RENTET le 30 octobre 2022

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

- Le **dimanche 8 janvier 2023** la messe de l'épiphanie aura lieu dans l'église de Sergeac à 10 h 30
- Le **dimanche 22 janvier 2023**, les vœux et la galette à 17h00
- Les **9 et 10 avril 2023**, fête de Pâques
- Le **24 juin 2023**, feu de Saint Jean
- Le **15 août 2023**, pétanque





Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9 h à 12 h

Mardi : 14 h à 17 h

Jeudi : 9 h à 13 h - 14 h à 18 h

[www.sergeac.fr](http://www.sergeac.fr)